

DECISION N° **3 4 6 7 / 2 1** DU **16 SEP. 2021**

**RELATIVE A L'APPEL A CANDIDATURE POUR POURVOIR AU POSTE DE DIRECTEUR
DU CAPITAL HUMAIN**

**Le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation –
Formation**

- Vu** la loi n° 73-00 promulguée par le Dahir n°1-01-197 du 11 jourmada I 1422 (1^{er} août 2001) portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation - Formation telle qu'elle est modifiée et complétée par la loi n° 09-05 et la loi 03.10 ;
- Vu** le Statut régissant le Personnel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation Formation ;
- Vu** la circulaire du Chef du Gouvernement N° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des Etablissements Publiques ;
- Vu** la décision N°1924/18 du 16/07/2018 portant réorganisation des structures de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation Formation ;
- Vu** la décision relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilités, sous n°1960/18 date du 17/07/2018 ;
- Vu** la circulaire du Chef du Gouvernement N° 4/2020 du 22 mai 2020 relative aux procédures et les mesures de reprise de travail dans les établissements publics, après la levée de l'état d'urgence sanitaire ;
- Vu** la loi cadre annexée au budget de la Fondation au titre de l'année 2021 ;
- Vu** Les nécessités de service.

**** DECIDE CE QUI SUIT ****

Article premier : la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation Formation lance un appel à candidature pour pourvoir au poste de Directeur du Capital Humain :

| Grade | Désignation | Nombre des postes | Nombre minimum d'années d'expérience (1) | Domaine d'expérience professionnelle | Référence du poste |
|-----------------|------------------------------------|-------------------|--|--|--------------------|
| CADRE PRINCIPAL | Directeur du Capital Humain | 01 | 10 | Expérience confirmée dans le domaine de la Gestion des Ressources Humaines | DCH/09/21 |

(1) *Cumul des expériences professionnelles mentionnées dans les attestations de travail jointes au dossier de candidature (les attestations de stage ne sont pas prises en considération).*

Article 2 : Les candidatures sont ouvertes au personnel **interne**, de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation.

Article 3 : Les missions relatives au poste à pourvoir et les conditions requises pour occuper le poste sont précisées dans la fiche d'appel à candidature en annexe.

Article 4 : Le dossier de candidature (mis en entier dans une enveloppe) doit être déposé à la Direction du Capital Humain sous pli fermé et doit **obligatoirement** contenir les pièces suivantes :

1. Une demande de candidature, conformément au modèle en annexe accompagnée d'un curriculum vitae avec photo d'identité,
2. Un projet de plan d'action illustrant la vision et la stratégie du développement de la structure ou entité en concurrence
3. Des originaux ou copies certifiées conformes des attestations de travail dûment signées et cachetées par l'organisme employeur, justifiant les expériences professionnelles requises

N.B : Tout dossier de candidature ne comprenant pas l'une des pièces susmentionnées sera systématiquement écarté.

- **La date limite de réception des candidatures est le 01 octobre 2021 à 16 heures. Passé ce délai, aucun dossier ne sera recevable.**
- La liste des candidats retenus pour passer les entretiens de sélection sera publiée sur les sites internet www.fm6-education.ma et www.emploi-public.ma, lesdits candidats recevront également une convocation par voie postale et par email qui précisera l'heure, la date et le lieu de l'entretien.

Article 5 : Le résultat définitif ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites internet www.fm6-education.ma et www.emploi-public.ma.

Rabat, le : ..1.6. SEP. 2021

Le Président



Youssef EL BAKKALI